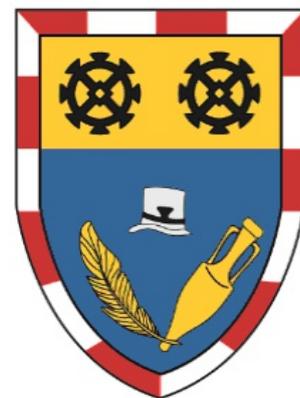


JANVIER 2023 N° 79



## *Le petit écho de Vincelles*

le journal d'information de la commune de Vincelles



## Soyez informé, prévenu, alerté

Avec panneau pocket  
ma commune dans ma poche.

Les événements locaux et l'actualité de la Commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant Panneau Pocket sur app store ou google play. Désignez ensuite Vincelles 89290 en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

SOYEZ  
**INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ**

OFFERT PAR  
LA MAIRIE!

**PANNEAUPOCKET**

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

DISPONIBLE SUR  
**Google Play**

DISPONIBLE SUR  
**App Store**

SINON, FLASHEZ-NOUS !

L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Rechercher Vincelles dans Facebook

## VINCELLES DANS L'YONNE

Vous y trouverez des informations, des photos sur la vie à VINCELLES.

Si vous souhaitez faire passer un article ou des photos, envoyez-le(s) à Mme GUERVILLE

Adresse mail: [guerschoon@wanadoo.fr](mailto:guerschoon@wanadoo.fr)

Je me réserve le droit de publier ou non selon la pertinence de l'information, en concertation avec l'équipe municipale si besoin.

## Sommaire

- <b>Edito du Maire</b>	<b>p.3</b>
- <b>Etat Civil</b>	<b>p.4</b>
- <b>Vincelles en fête/ Fleurissement</b>	<b>p.5</b>
- <b>La bibliothèque</b>	<b>p.6</b>
- <b>Service Social</b>	
- <b>Protection judiciaire</b>	<b>p.7</b>
- <b>Accueil périscolaire</b>	
- <b>Groupe scolaire</b>	<b>p.8 et p.9</b>
- <b>Recyclage huiles alimentaires</b>	<b>p.10</b>
- <b>Cimetière</b>	<b>p.11</b>
- <b>Commémoration AVEN</b>	
- <b>Commémoration 11 novembre</b>	<b>p.12</b>
- <b>Noël des aînés</b>	
- <b>Décoration commune</b>	
- <b>Collecte sapins</b>	<b>p.13</b>
- <b>HISTOIRE de Vincelles</b>	<b>p.14 et p.15</b>
- <b>Fête d'antan</b>	<b>p.16</b>
- <b>La vie associative</b>	<b>p.17</b>
- <b>Infos pratiques</b>	<b>p.18</b>
- <b>Services communaux</b>	
- <b>Agriculteurs /Marché</b>	<b>p.19</b>
- <b>Associations</b>	<b>p.20</b>
- <b>Commerces</b>	<b>p.21</b>
- <b>Artisans commerces industries</b>	<b>p.22</b>
- <b>Santé Assistantes maternelles</b>	<b>p.23</b>

**Chères Vincelloises, chers Vincellois,**

D'abord et avant tout, un grand merci à chacun(e) d'entre vous pour votre patience et votre compréhension compte tenu des travaux indispensables en cours sur notre commune. Je tiens également à remercier nos commerçants qui ont été, sans nul doute, impactés par toutes ces interdictions et modifications de circulation.

De ce fait, la nouvelle année sera l'année des réfections de nombreuses rues communales. Pour cela, il faudra encore patienter quelques mois car ces travaux ne pourront s'effectuer qu'à partir des beaux jours (avril/mai).

La Grande Rue, pour sa part, étant une voie départementale, il appartient au département de refaire l'ensemble de la couche de roulement. Des travaux d'eau potable étant toutefois prévus en 2024 depuis le carrefour Grande Rue jusqu'à la rue de Clamart, le revêtement de la Grande Rue ne pourra démarrer qu'après ces travaux. Nous en profitons pour réaliser une étude d'amélioration des conditions de circulation (vitesse) et d'aménagement des trottoirs (accessibilité). Cette étude est effectuée en lien avec la réfection de la Place de l'église.

Comme vous pouvez le constater, nous allons prioriser la remise en état de notre voirie, sans pour autant pouvoir satisfaire les attentes de tous les administrés.

**D'autres projets sont en cours de développement :**

\*\*\*Renforcement de la défense incendie route de Coulanges mais également à l'angle de la rue Charles Peyrotte et rue Auguste Renoir.

\*\*\*Remise en état des chemins communaux,

\*\*\*City stade et agrandissement de l'aire de jeux pour enfants,

\*\*\*Rénovation intérieure de la salle polyvalente,

\*\*\*Kiosque à musique sur l'Arboretum... !

Mais, bien entendu, chaque chose en son temps.

L'augmentation du coût des énergies nous a amenés à allonger les plages d'extinction de l'éclairage public de 21h30 à 06h00 pour le village et nous avons décidé l'extinction du Rond-Point sur la RN6 et des rues adjacentes de 22h30 à 06h00. L'économie ainsi réalisée nous permettra d'absorber une bonne partie des augmentations prévues pour l'éclairage public (bien que nous ne connaissions pas encore exactement l'impact budgétaire réel qui évoluera selon les prises de décisions gouvernementales car à ce jour il n'y a aucune aide pour les communes comme Vincelles). Nous avons également supprimé, pour cette année, les illuminations de Noël par souci de cohérence et compte tenu des travaux (non par économie car les guirlandes LED ne sont que très faiblement énergivores).

Le chauffage du groupe scolaire et de tous les bâtiments communaux a été réduit, conformément à la demande de l'Etat. Nous étudions la possibilité de modifier la chaudière pour passer des granulés aux plaquettes bois, bien moins onéreuses.

En dernier lieu, je tiens à remercier nos agents communaux pour l'obtention de notre 1ère Fleur au concours des Villes et Villages Fleuris ! Et ce n'est qu'un début !

Il me resterait encore de bien nombreux points à aborder mais l'espace me fait défaut. Suivant la date de parution de ce bulletin tous ces points et bien d'autres encore auront été développés lors de notre réunion publique du 6 Janvier 2023.

Chers(es) administrés(es), je vous souhaite, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents communaux, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Bien à vous,

Le Maire

Guido Romano

Dans le respect de la loi RGPD (Réglementation Générale sur la Protection des Données) nous ne pouvons communiquer les noms, adresses, téléphones, mails des personnes sans leur autorisation. Cette autorisation doit être donnée en mairie afin de pouvoir figurer ci-dessous.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à

Ilona LENORMAND	née le 19 juin 2022
Maé PUGGIONI GODEFORY	né le 31 juillet 2022
Laelia CARATY CASIN	née le 31 juillet 2022
Milena OCHSNER	née le 08 août 2022
Nyna WECLAWIAK LECOURT	née le 06 août 2022
Mathéo DAMBIELLE	né le 14 novembre 2022

### DÉCÈS

Nous avons dit au revoir à

Monsieur CARTEAU Jean-Luc, Marcel	décédé le 08 juillet 2022
Monsieur VÉRISSIMO José	décédé le 19 septembre 2022
Monsieur LAURENT Philippe	décédé le 24 septembre 2022
Monsieur GUÉRIAUD René, Louis	décédé le 30 octobre 2022
Madame PETIT Joséphine	décédée le 26 novembre 2022

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris le décès de Mme Joséphine Petit.

Joséphine, enfant de la commune, a toujours été très appréciée par toutes celles et ceux qui ont été amenés à la côtoyer, toujours souriante et prête à rendre service.

Toujours volontaire et activement investie dans la vie de la commune en qualité de conseillère municipale de 2008 à 2014, membre actif du centre communal d'Action Sociale et, sur le présent mandat, elle faisait partie de la commission de contrôle des listes électorales.

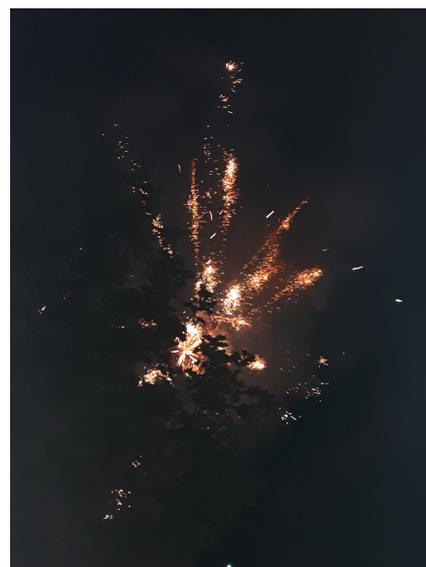
Peu de personnes connaissaient Vincelles autant que Joséphine. C'est un très précieux savoir et une partie de l'histoire de la commune qui nous a quitté.

Nous tenons à adresser un dernier hommage au nom des Vincelloises et Vincellois à Joséphine et nous garderons en mémoire sa générosité et son extrême gentillesse.

L'ensemble du conseil municipal adresse à sa famille ses plus sincères condoléances.

## La Vie

# De la Commune



### Vincelles en fête

les 10 et 13 juillet la péniche " Ysaline" a accosté au port de Vincelles pour 2 jours de festivités. Animations, expositions, spectacles pour enfants et adultes et, en soirée, concert avec le groupe **Karto Combo**.

La journée du 14 juillet a été une grande réussite. Le vide grenier organisé par l'association "Envol" à attiré beaucoup de monde. Les points de restauration ont très bien fonctionnés.

Le 26 juillet, le camping " Les Ceriselles" recevait le groupe " **Matesh Kumbat** "dans le cadre de "garçon la note". Une réussite également.

La fête de Vincelles, le 20 août a rencontré un véritable succès. Le vide grenier semi-nocturne a permis aux chineurs et promeneurs de déambuler dans les rues du village et d'y découvrir les dernières créations (l'arboretum...). Ils pouvaient également se restaurer sur place grâce aux stands des associations des chasseurs et de l'Envol.

À la nuit tombée, **silvana Vucic** a ouvert la soirée avec son spectacle de feu.

L'apogée de cette journée fût atteinte avec **un superbe feu d'artifice** offert par la commune. Beaucoup de monde toute la journée à cette fête.



Après avoir été récompensée l'année dernière, dans la catégorie Villes et Villages Fleuris, la commune vient d'obtenir sa première fleur.

Cette récompense ne note pas uniquement le fleurissement, mais tient compte aussi de la végétalisation des façades, du paillage, du zéro produit phytosanitaire, des prairies fleuries plutôt que du gazon bien tondu.

Félicitations aux agents communaux François, Fabien et Sabrina et à Rose-Marie, adjointe responsable " espace verts".

de gauche à droite :

Sabrina, Nathalie Labosse (conseillère régionale) François, Rose-Marie, Fabien.

Le personnel du camping "Les Ceriselles" a eu les félicitations du jury pour l'entretien du camping.

# La Vie

# De la Commune

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



### Ça bouge à la bibliothèque municipale

La commune a signé une convention avec la bibliothèque départementale de l'Yonne pour le développement de la lecture publique. Accès à la lecture et à la culture pour tous les publics.

Wendy accueille les enfants à la bibliothèque un mercredi par mois pour un après-midi lecture de contes et atelier créatif.



### Des sorcières, des squelettes, des fantômes... à la bibliothèque.

Des petits monstres ont hanté la bibliothèque le temps d'un après-midi. Ils ont découvert la lecture d'un conte au travers du kamishibai, théâtre de papier en japonais. Une technique de contage basée sur des images qui défilent dans un butai, théâtre en bois, animé par Wendy.

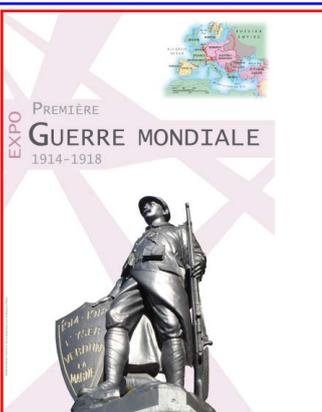


Une chasse aux bonbons a transformé nos petits monstres en adorables enfants.

### Le 14 octobre, le groupe "The Mobs" était en concert à Vincelles.

Nel, Malo et Tristan composent ce groupe Pop Rock.

Ils ont mis le feu à la salle polyvalente où une bonne centaine de spectateurs était venu les écouter. Une soirée rock organisée dans le cadre du festival musicauna, par la bibliothèque départementale de l'Yonne.



Du 8 au 22 novembre s'est tenu, à la bibliothèque, une exposition sur la Première Guerre Mondiale.

D'autres expositions et événements sont prévus au cours de l'année. L'information se fera par les voies habituelles (panneau pocket, facebook, affichage).



### Noël à la bibliothèque

Les enfants ont pu, cette année, déposer leur courrier pour le Père Noël dans la boîte aux lettres prévue à cet effet à l'agence postale.

Le 14 décembre, les enfants ont écouté des contes de Noël et ont eu la visite du père Noël.



## LE SERVICE SOCIAL DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 89

Participe à la mise en œuvre du service social de proximité sur le territoire.

En lien étroit avec l'agent social de proximité, il accompagne des personnes ou des familles rencontrant des difficultés sociales, administratives, financières ou éducatives. Il agit plus globalement à l'échelle d'un territoire pour concourir à la mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins sociaux et aux problématiques repérées. Il est particulièrement investi à l'échelle d'un secteur d'intervention afin de favoriser sa mise en lien avec les partenaires locaux et la réalisation de projets, dans l'intérêt de la population.

Les missions principales du service social départemental sont :

- accueillir tous les publics dans les situations spécifiques,
- évaluer les situations des personnes,
- aider à l'accès aux droits et le maintien des droits,
- accompagner les publics dans l'amélioration de leur situation, afin de favoriser leur autonomie.

AGENT SOCIAL DE POXIMITÉ

Mme Virginie DROUARD

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Valérie GUÉNOUX

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'YONNE  
UNITE TERRITORIALE DE SOLIDARITE DE L'AUXERROIS

4, route de Perrigny 89000 AUXERRE  
03 86 49 58 00

PRISE DE RDV PAR TELEPHONE AUPRES DE L'AGENT SOCIAL DE PROXIMITE  
RDV AVEC L'ASSISTANTE SOCIALE SUR PERMANENCES/ VISITES A DOMICILE



de gauche à droite : Mr Humbert, Mr Romano, Mme Laurence Houzard

### **Le 16 novembre, la commune à signé une convention avec la protection judiciaire de la jeunesse.**

La protection judiciaire de la jeunesse, représentée par sa directrice territoriale, Madame Laurence Houzard, s'occupe de jeunes en difficulté à la demande d'un magistrat. Cet organisme a pour mission d'éduquer, d'insérer, de lutter contre la récidive.

L'éducateur, Monsieur Jean-Claude Humbert, s'occupe actuellement de deux jeunes sur la commune. Il participe avec eux aux travaux qui leurs sont confiés, car explique-t-il "ces jeunes ont besoin de références et d'exemplarité". Il les aide à retrouver des repères. Ces jeunes ont souvent été déscolarisés très tôt.



# De la Commune



## ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES VINCELLES



### Les activités et projets :

-Janvier à juin 2022

Nous avons pu mettre en place deux ateliers Ping-Pong en février. C'était un projet pensé par les enfants et qui a permis de valoriser un organisme sportif local (ENVOL).

Aussi, nous avons proposé un atelier « expérience scientifique » très apprécié des enfants. Projet qui a permis de favoriser la curiosité et l'« envie de faire » des enfants.



-Année 2022-2023

En ce début d'année, les enfants se sont montrés très demandeurs pour faire des activités sportives. Nous avons donc mis en place un planning d'activités sportives sur la pause méridienne, ainsi qu'un soir par semaine. Cela permet de rendre les enfants acteurs de leurs loisirs, ce qui est un des objectifs du projet pédagogique.

Aussi, nous avons à disposition un Babyfoot ( offert par l'IME). Nous avons établi des règles avec les enfants, également entre l'équipe enseignante, pédagogique et éducative, IME inclus. Nous avons également mis en place des temps d'échanges avec les enfants, afin de mettre à jour les règles de vie du temps méridien, en y incluant des photos de tous les enfants de l'école.

**La dynamique est telle que, même des enfants non-inscrits régulièrement participent aux activités périscolaires.**

### Effectif moyen :

La présence des enfants est assez variée.

\*\* Matin : entre 7 et 15 enfants  
Autant que l'an passé.

\*\*Midi : entre 46 et 55 enfants  
Nous avons moins de présences irrégulières et plus de présences régulières cette année et moins de "petite section". Cela réduit l'effectif.  
Effectif maximum de l'an passé : 60 enfants.

\*\*Soir : entre 10 (en début d'année) et 31 enfants  
Légèrement plus que l'an passé.



# La Vie

## De la Commune

### L'équipe pédagogique :

#### Périsco matin

- Sylvette
- Jérôme

#### Périsco midi

- Cindy
- Quentin
- Anaïs
- Sylvette
- Jérôme

#### Périsco soir

- Cindy
- Anaïs

Les animateurs/trices sont tous diplômés du BAFA. Ils rentrent donc dans le cadre éducatif et pédagogique du ministère de la jeunesse et des sports, ce qui leur confère des compétences éducatives et pédagogiques.

### Petit mot de la directrice

Depuis bientôt un an, j'ai pris mon poste d'animatrice / directrice, en terre inconnue. Originaire de Mâcon, en Saône-et-Loire où j'ai fait mes premiers pas dans l'animation, j'ai poursuivi ma formation d'animatrice, puis de directrice dans le Doux, puis dans la Nièvre afin de sortir de ma zone de confort et de connaître divers territoires. Aujourd'hui, établie personnellement et professionnellement dans l'Yonne, je suis ravie du bel accueil que j'ai reçu de l'équipe pédagogique de la SPL, de l'équipe enseignante, de l'équipe éducative de l'IME, mais aussi des enfants et des familles. Je suis très satisfaite de travailler dans un cadre de coéducation.

Cindy Feuillet

Les effectifs du groupe scolaire sont stables par rapport aux années précédentes.

La coopérative scolaire est utilisée pour les sorties des élèves et pour l'achat de matériel pédagogique. Cette coopérative est alimentée par la vente des chocolats de Noël, les photos de classe, la kermesse et autre...

Les sorties :

- \* une fois par mois les enfants vont à la bibliothèque municipale.
- \* Ils ont participé à l'opération "Nettoyons la Nature" le long du canal du Nivernais.
- \* ils sont allés visiter l'entreprise " Coll' EC89 " ou ils ont participé à divers ateliers.

Les enfants ont accueilli 4 poules dans leur poulailler à la rentrée des vacances de novembre.

Le 12 décembre, le groupe scolaire était en fête. Un excellent repas préparé par notre cuisinier, a ravi les papilles des enfants. L'après-midi s'est poursuivi par la représentation d'un spectacle qui a eu pour final, la visite surprise du père Noël avec distribution de cadeaux.



Avez-vous des H. A. U. ?



**Les H. A. U. sont les Huiles Alimentaires Usagées.** Celles qui restent des cuissons au fond des poêles et des friteuses.

Bien souvent, on ne sait pas quoi faire de cette graisse et elle termine dans l'évier où elle encrasse et bouche les canalisations ou au fond du jardin... ce qui est, dans les deux cas, nuisible à l'environnement.

**Bonne nouvelle ! Aujourd'hui ces huiles peuvent être recyclées** et utilisées comme carburant. Nous pouvons apporter nos H.A.U. dans notre déchetterie. Un fût spécifique est à notre disposition.

L'huile est ensuite collectée par une association locale « **Coll'ECT89** » puis transformée en produits énergétiques au service du territoire.

Nous faisons ainsi un geste écologique et nous contribuons au développement d'une association locale qui souhaite se développer sur toute la région et créer des emplois.

Les portes ouvertes de Coll'ECT89, à Vincelles, le vendredi 30 septembre dernier, étaient une belle occasion d'échanger avec les responsables et bénévoles. Des ateliers origami du jardinier, utilisation du marc de café et lampe à huile étaient proposés.

Merci à ces personnes qui nous aident sur le chemin de l'écologie : l'étude des relations des êtres vivants avec leur milieu.





# De la Commune

## Notre cimetière

L'inventaire des cimetières est un devoir de sauvegarde de notre patrimoine. Il s'agit de conserver la mémoire de ceux qui nous ont précédés.

Aucun inventaire de l'état des tombes de notre cimetière n'a été réalisé (le dernier, partiel, a été fait en 2004). Mr le Maire m'a chargé de ce "pensum".

Force est de constater qu'après deux ou trois générations, les descendants ou successeurs de ces terrains concédés, n'entretiennent plus leur tombe.

Les concessionnaires et les descendants ont des droits mais aussi des obligations. Ils doivent maintenir les sépultures en bon état d'entretien.

## Condition de reprise par la commune

1) Concession Perpétuelle : \* 30 années doivent s'être écoulées depuis l'acte de concession.

\* Aucune inhumation ne doit y avoir été réalisée depuis au moins dix ans.

2) Concession Funéraire non renouvelée : Le concessionnaire ou ses ayants droits peuvent, lorsque la concession arrive à échéance, soit la renouveler, soit l'abandonner. La commune, à l'expiration d'un délai de carence de 2 ans, peut alors décider de reprendre la concession.

Je vous invite donc à faire le point sur vos concessions et régulariser votre situation, si tel n'est pas le cas, auprès de la mairie, afin d'éviter une reprise par la commune.

En effet, comme vous le voyez, le "nouveau" cimetière se remplit et à un moment, nous aurons un problème d'emplacements.

Or, sur 250 tombes examinées, 47% sont dans un état de délabrement avancé ou semble abandonnées.

Un nombre assez important de familles ont plusieurs tombes à leur nom : il y a lieu que ces familles signalent à la mairie (secrétaire de mairie) celles pour lesquelles elles ne souhaitent pas renouveler la concession.

Je sais que certains d'entre vous ont quelques réticences à parler de ces sujets ; mais s'occuper de la dernière demeure de nos ascendants est un devoir.

Merci de votre action.

Ph.BLONDELET  
Conseiller municipal



Une cérémonie a eu lieu de 17 septembre au cimetière pour la remise officielle du drapeau " AVEN-89" ( Association des Vétérans des Essais Nuléaires).

Nombreux membres de l'AVEN, les conseillers départementaux, élus ont assisté à cette cérémonie.

En présence du maire, Mr Romano, remise du drapeau à Daniel Touzelet (porte drapeau titulaire) accompagné de Jean-Claude Balsegur (porte drapeau suppléant). C'est devant la tombe du Commandant Larmier qu'a eu lieu cette cérémonie, Madame Larmier, son épouse, ayant fait un don financier pour permettre l'achat du drapeau.

Le lieutenant colonel Emmanuel Varlet, Délégué Militaire Départemental de l'Yonne, a remis à Mr Yves Roux la médaille de bronze de la défense nationale avec agrafes " Défense - Essais Nucléaires" pour sa participation aux essais " Turquoise", "Saphir" et "Jade". En 1964-1965 au Sahara dans le 621ème Groupe d'Armes Spéciales.

La cérémonie s'est clôturée par le dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts.

Les 16 et 17 septembre s'est tenue à la salle polyvalente, une exposition photos sur les essais nucléaires au Sahara et en Polynésie Française du 13 février 1960 au 27 janvier 1996.



11 Novembre, journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix. Hommage à tous les morts pour la France. Rassemblement au cimetière pour cette journée de souvenir, lecture du discours officiel par Mr le Maire suivit de la lecture de quelques lettres de poilus par les enfants de la commune.



Énumération des hommes du village morts pour la France et dépôt de gerbe devant le monument. Un petit nombre de personnes était présente à cette cérémonie.

## La Vie

# De la Commune



Cette année, le 15 janvier 2023 à 15h, nos aînés sont invités par la commune à un loto suivi d'un goûter. Ils pourront choisir leur reine ou roi en dégustant la galette des rois préparée par le cuisinier du groupe scolaire.



Pour les personnes ne pouvant se déplacer à cette journée, un panier garni sera à retirer en mairie après le 15 janvier.



### Cette année, nouvelles décorations pour Noël.

Comme les rues du village étaient toujours en travaux au moment de la pose des illuminations et par souci économique un autre choix de décoration s'est imposé.

Les employés communaux ont réalisé de magnifiques sujets en bois qui ont été disposés devant la mairie et au groupe scolaire. Les enfants de l'école ont participé à ces décorations.



### COLLECTE DES SAPINS DE NOEL

Je donne une seconde VIE à mon sapin en le déposant au point de regroupement, il sera ensuite broyé pour faire du compost.

Lieu de dépose : [Place de l'église](#)

Il est demandé de le déposer, dernier, délai la veille au soir pour la collecte du **vendredi 20 janvier 2023**.



INCORRECT

**ATTENTION !**  
sans boules ni guirlandes



CORRECT

HISTOIRE DE VINCELLES

Nos villageois avaient-ils conscience que ce siècle, le XVIIIe, était celui du "Grand Chambardement"? Peu d'entre eux pouvaient l'imaginer. Ceux-là, simplement, comme des braves à la tâche, allaient " **au jour le jour(1)** ". Ils suivaient la vie telle qu'elle leur tombait **en marge(2)** de leur propre existence, et faisaient avec ! Les autres, le seigneur, les bourgeois, et un petit nombre de villageois, partageaient les " **émotions(3)** ", les doutes, les craintes, **les évolutions agricoles(4)** et **cléricales(5)**. Parmi ceux-là, quelques-uns construisaient, par l'ambition, le courage mais aussi avec quelques malices, leur destin.

Le plus grand nombre, au début de ce siècle, au village, étaient illettrés. Seuls les seigneurs et les grands bourgeois savaient lire, écrire et signer des documents notariaux, commerciaux et privés, sans pour autant avoir le sens de la rédaction. Les efforts d'alphabétisation des enfants et des jeunes gens, surtout les jeunes **hommes(6)** depuis **1698(7)** portaient leurs fruits.

Alors, après les terribles années 1709 / 1710, les plus aisés se groupaient et mettaient en commun leurs moyens à l'effort d'alphabétisation. Ainsi, ils s'attachaient, par contrat les services d'un **précepteur (8)**, le seigneur ayant le sien soumis et d'un attachement indéfectible. Cet enseignant en charge d'instruire était souvent choisi parmi les habitants du village ou des villages voisins. Il devait être honnête, avoir bonne réputation, connaître l'écriture et la lecture, et bien sûr être habilité et reconnu par l'église. Son salaire, une misère !

Il y avait aussi les précepteurs itinérants, reconnaissables à leur chapeau. Si son couvre-chef avait deux plumes, le pédagogue ambulant enseignait l'écriture et la lecture, mais avec une seule plume, alors il n'enseignait que la lecture.

Dès les années 1720 / 1740, les hommes des familles Perreau, De Laloge (ou Delaloge), Pasquier, Dauthereau, Delagranche, Pinson, Adhry, Villain, Truchon, Chapotin et quelques autres, d'une main plus sûre, tenaient assurément à signer leurs engagements et certifier leur présence, surtout, leurs présences aux mariages, aux naissances et seulement, quand par obligation, ils accompagnaient un défunt, une défunte. Les registres paroissiaux déclinent les progrès de l'écriture. Les fabriciens et syndics de la paroisse de Vincelles, ainsi que le procureur fiscal du village avaient un avantage en ce domaine puisque reconnus " **instruits de ces choses(9)** ".

Déjà bons défenseurs de l'église, puisqu'en 1612, on le voit avec Pierre Calmus fabricien qui se heurtait à l'évêque d'Auxerre dans la reddition des comptes, tout comme les fabriciens présents lors de la lecture des testaments de la femme de Pierre Boy, de la femme de Cyr Delaloge et d'autres contenant des fondations. Quand il fallut restaurer une partie du clocher et une autre réparation de la sacristie, en 1765, et encore lors des comptes de recettes et dépenses en 1788, fabriciens et syndics méritaient de leurs savoirs. Voilà bien des hommes instruits de ces choses en particulier du calcul. Ha ! les chiffres et l'argent !

Parmi les enfants du village, en ce temps-là, il en était un, né le 20 octobre 1746, dont tous reconnaîtront la pugnacité en ce siècle. À son baptême le 23 du même mois, ses parrain et marraine, lui donnèrent le nom de Pèlerin Edme.



Son père, Claude Truchon, fabricien de cette paroisse, sa mère une fille Delalogue, son parrain Edme Dauthereau recteur des écoles et sa marraine Marie Truchon, une proche parente, furent "l'aréopage" de la construction du destin de l'enfant Truchon.

Tous lui apprirent la lecture, l'écriture, **la bonne morale du vigneron(10)** et la défense des intérêts. Très tôt cet enfant Pèlerin Edme eut le pied à l'étrier !

-1 "**au jour le jour**", au XVI et XVIII siècle signifiait "l'oubli de la veille et sans se soucier du lendemain tant que la soupe était versée et que le travail ne manquait pas"(Marie-Henri Beyle, Stendal).

-2 **en marge de leur existence**, ici "parce qu'ils ne pouvaient modifier le cours de leur existence, car ils étaient encore, par bien des côtés féodalises, certains mainmortables.

3- "**émotions**", réaction instinctive à tout ce qui se disait venant d'Auxerre, de Paris la capitale, comme une autodéfense.

4- **Les évolutions agricoles** se faisaient de plus en plus changeantes et présentes, évolution des outils et matériels, du savoir. L'influence des Physiocrates apportait un souffle de liberté et une conception nouvelle du travail agricole. *(Aujourd'hui, leurs concepts après avoir été "maudits" sont devenus d'actualité. G. P.)*

-5 **les évolutions cléricales** avec les Jansénistes et l'abandon de certaines directives restrictives de l'expression de la Foi.

-6 **En effet l'enseignement** était donné aux hommes, les femmes en étant exclues à moins qu'elles ne rentrent dans les ordres. Les femmes jusqu'au XVIIIe siècle n'étaient pas autorisées à enseigner.

-7 **En 1698** Louis XIV par Ordonnance oblige tous les parents de France à envoyer leurs enfants dans les écoles paroissiales, dites "petites écoles". Cette obligation s'applique aux enfants jusqu'à l'âge de 14 ans. Les écoles paroissiales vont alors se généraliser. Ces écoles étaient gratuites pour les familles. Cependant le financement était le fait des communautés d'habitants, congrégations religieuses et legs pieux. Le maître d'école était payé 150 livres, une maîtresse 100 livres, soit en francs constants, 4 217€ et 2 811€ l'an. Il pouvait être logé dans un presbytère, chez un privé sous contrat locatif, ou chez le bourgeois en échange de l'enseignement. *(Le pain de 2 livres par comparaison serait d'environ 9 € 20 aujourd'hui).*

-8 **On appelait Précepteur** jusqu'à la fin du XVIIIe siècle celui qui enseigne pour devenir l'instituteur après la Révolution.

-9 "**De ces choses**", cela ne concernait que l'écriture, la lecture et le calcul élémentaire, point d'autres sciences.

-10 "**La bonne morale du vigneron**", les vigneron du XVIIIe enseignaient à leurs fils la morale du bien pour la vigne, le respect de la terre, la persévérance et le courage des bras.

## La Fête d'antan



La fête débutait le dimanche suivant le 15 août et durait quatre jours, du samedi au mardi suivant. C'était l'occasion de grands repas de famille, oncles, tantes, cousins, cousines, et amis étaient invités. Les parisiens étaient nombreux ces jours là. Vincelles était un lieu très recherché des vacanciers. Tous les hôtels affichaient complets.

Le samedi ouverture de la fête par une retraite aux flambeaux avec fanfare. Dès 21 heures c'était la distribution gratuite de lampions. En tête du défilé, le conseil municipal et bien sûr, l'incontournable Monsieur Charles Peyrotte. Le cortège parcourait les rues du village jusqu'à la rue de saugevenou au son des marches militaires. De nombreux feux de bengales étaient allumés par l'employé municipal. À la suite de cette animation, une sauterie (bal) avait lieu. Il se situait derrière l'église, la piste de danse, en ciment était entourée de tilleuls dans lesquels quelques gamins du village se perchaient pour regarder les couples danser.

Vers les années 1965 une rotonde avec parquet fut dressée et le bal en plein air délaissé.

Le dimanche vers 9 heures, grand concours de pêche. Les pêcheurs se réunissaient devant le café de la marine au son de la fanfare, puis s'installaient le long de la rivière derrière le château. De nombreux lots étaient distribués aux meilleurs d'entre eux.

Dans la matinée, messe à l'église St Roc présidée par Monsieur Charles Peyrotte. Il y avait un concert de cors de chasse à la sortie de la cérémonie devant le café de la poste.

L'après-midi des joutes étaient organisées, des champions régionaux y participaient. Un beau lot récompensait le roi sec (gagnant). De nouveau un bal avait lieu, toujours au même endroit avec différents orchestres régionaux installés dans un magnifique kiosque. Sur le terrain de sport et jusqu'à la rivière, la fête battait son plein au son de la musique des manèges, chevaux de bois, chenilles, pousse-pousse, auto-scooter, tir à la carabine, loteries.... et bien sur des stands de confiseries.

Tout le village était là, les jeunes aux manèges, les anciens admiraient les danseurs et surveillaient leurs filles du coin de l'oeil. Ils avaient tous revêtus leurs tenues du "dimanche".

À 21 heures, débutait le feu d'artifice, il a été longtemps tiré par Monsieur Martineau, artificier d'Auxerre. C'était un des plus beaux feux d'artifice du département. À 22 heures, les villageois étaient de nouveau invités au bal. En 1947 l'orchestre de huit musiciens était dirigé par Monsieur Mauny, professeur de musique.

La fête se poursuivait lundi et mardi avec différents jeux organisés dans le village et les cafés,



remise de bouquet 1959  
par Suzy Wegel

(café de la gare, de la gaieté, de la poste, auberge de la marine, hôtel restaurant du lion d'or). Le mardi soir, les danseurs étaient de retour. Vers les années 1960/1962 des courses cyclistes et courses à pied étaient organisées avec remise du bouquet aux vainqueurs par les jolies filles du village. Après ces réjouissances, la fête prenait fin, les vacanciers et les villageois attendaient avec impatience la suivante.



Concours de pêche

## Infos

# Associatives

### Le QI GONG c'est quoi ?

Le QI GONG fait partie de la médecine chinoise. Il comprend un ensemble de techniques millénaires.

Par des mouvements lents, exécutés en toute conscience, recherche de détente et de renforcement du corps et de l'esprit. Il cultive le calme intérieur, la stabilité.



Les premiers cours ont commencé début septembre à l'arboretum.

Ils ont lieu le mercredi de 10h à 11h15. contact : Noëlle Dourneau 03 86 42 34 40



La chorale "le chœur du bonheur" s'est produite le dimanche 23 octobre à la salle polyvalente. Ce fut l'occasion pour une centaine de spectateurs de se replonger dans les années yé yé. Deux hommes de Cro-Magnon ont ouvert le spectacle, puis une quinzaine de chanteurs, dirigée par Corine Sachoux a revisité les tubes des années 60.

Cette manifestation était organisée par le club de l'amitié de Vincelles



Pour clore sa saison, l' Air Modèle Club Auxerrois a organisé une manifestation le 11 septembre sur son terrain à Vincelles. De nombreux pilotes de différents clubs sont venus faire voler leur avion, hélicoptère, jet, enfin tout ce qui leur procure du plaisir.

Si cette discipline vous fait envie, n'hésitez pas, venez les voir sur leur terrain.

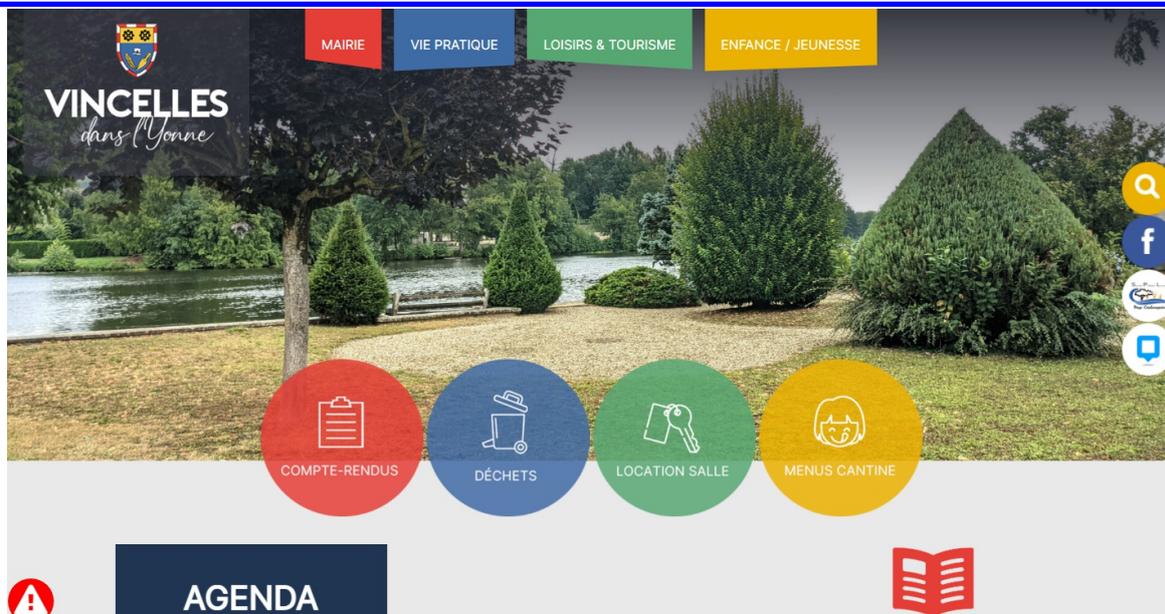


Toute association voulant faire paraître un article sur son activité peut le faire par le biais d'un mail à l'adresse suivante : [fiesta89.picq@orange.fr](mailto:fiesta89.picq@orange.fr) ou en Mairie.

## Nouveau site internet de la commune

Vous y trouverez de multiples informations sur votre commune.

site: [www.vincelles.fr](http://www.vincelles.fr)



## Horaires d'hiver des déchetteries de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois. du 1er novembre 2022 au 31 mars 2023.

**A noter :** les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

**+ D'infos :** [www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr)

Tél : 03 86 72 43 00



## HIVER

du 1er novembre au 31 mars

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Augy	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
Auxerre	10h - 12h 14h - 17h					
Branches	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h
Gy l'Evêque	FERME	FERME	-- 14h - 17h	FERME	FERME	10h - 12h 14h - 17h
Monéteau	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h			
Val de Mercy	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h --	FERME	-- 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
Venoy	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h

# Infos

# Pratiques

## Services Communaux et du Pays Coulaugeois

## Agriculteurs

### Services de la Mairie

Laurence  
Latifa  
Frédérique  
Flora

#### Horaires d'ouverture

Lundi : 8h15 - 12h15 fermé AM  
Mardi : 8h15 - 12h30 13h - 16h  
Mercredi : 8h15 - 12h15 fermé AM  
Jeudi : 8h15 - 12h30 13h - 16h  
Vendredi : 8h15 - 12h30 13h - 16h  
**Tél : 03 86 42 22 49**  
**mairie-vincelles@wanadoo.fr**

### Bibliothèque Municipale

Place de l'église

**Contact : Wendy MOTA DE SOUZA**  
Tél : 03 86 42 22 49

#### Horaires d'ouverture :

**Mardi : 13h-17h**

**Mercredi : 14h-18h**

**Vendredi : 9h-12h**

sauf le premier vendredi du mois  
réservé à l'école.

**Samedi : 10h-12h**

seulement le premier samedi du mois.  
<https://bibliothequevincelles.biblix.fr>

### Agence Postale

Place de l'église

**Contact : Wendy**

#### Horaires d'ouverture :

Lundi au Jeudi 8h30 - 12h

Vendredi 13h30 - 17h

Samedi 9h30 - 12h

**COEUGNEIT Mathieu**  
20 Rue de Sauvegenou  
**Tél : 03 86 42 22 04**

**EARL YVERNEAU**  
5 Rue des Baverons  
**Tél : 03 86 42 24 07**

**GAEC du CHATEAU**  
18 Grande Rue  
**Tél : 03 86 42 24 45**

**GAEC du RELAIS**  
20 Grande Rue  
**Tél : 03 86 42 23 43**

**EARL FOUINAT**  
88 Grande Rue  
**Tél : 03 86 42 32 49**

## Le Marché de la commune

Le marché a lieu sur la place de l'église  
chaque mercredi de 8h à 12h.

**Mr MULLER** : Vente de textile

**Mr COUDRIN** : Vente de chaussures

**Mr BRIARD** : Boucherie-Charcuterie

**Mr LANGIN** : Fromager

**Mr SELIM** : Fruits et légumes bio

**L'ABEILLE DES BOIS** : Apicultrice

Les clés des terrains de tennis et les cannes du mini-golf sont  
à retirer en mairie ou au camping.

## Associations de la commune

### ATELIER DE PEINTURE DU PAYS COULANGEAIS

**Activités** : cours de peinture  
huile, aquarelle, fusain, pastel

**Horaires** : Mardi de 14h à 17h

**Contact** :

Martine GIRARD : 06 98 86 13 63

Emile WEGEL : 03 86 42 52 81

Mail : martine-girard89@orange.fr

### CLUB DE L'AMITIE

**Activités** : voyages, repas,  
rencontres, belote, tarots,  
scrable, dominos, rami, peinture

**Horaires** : Mardi de 14h à 17h30

**Contact** : Simone BRALEY

**Tél** : 03 86 42 50 40

Mail : pallierge@wanadoo.fr

### BASSE CURE COMPETITION

**Activités** : pêche sportive

**Contact** : Daniel POULIZAC

**Tél** : 03 86 42 38 71

### DOJO Sans Frontière

**Activités** : karaté

**Horaires** : vendredi 17h-19h

**Contacts** : Stevens FRANCIS

**Tél** : 06 30 87 60 86

Jean-Claude HUMBERT

**Tél** : 06 62 38 14 03

Mail : grandbassam13@live.fr

### LES AMIS DE LA DANSE

**Activités** : valse, tango, paso  
doble, cha-cha, rock'n roll,  
quick-step, rumba, madison

**Horaires** : Jeudi :

19h à 20h (moyens)

20h à 21h (avancés)

**Contact** : Christine FRAVELLE

**Tél** : 06.86.20.07.38

lesamisdeladanse89@hotmail.fr

### ENVOL EN PAYS COULANGEAIS

**Activités** : tennis de table

**Horaires** :

Lundi- mardi : 18h30 à 20h30

**Contact** : Franck GAUTHEY

**Tél** : 06 37 90 83 36

Mail : envol.tt@free.fr

site : www.planet-yonne.com

### COLIBRI

**Activités** : Qi Gong

**Horaires** : mercredi 10h- 11h15

(ouvert à tous)

**Contact** : Noëlle DOURNEAU

**Tél** : 03 86 42 34 40

Mail : a.colibri@orange.fr

### AIR MODELES CLUB AUXERROIS

**Activités** : aéromodélisme

**Contact** : Patrick FLEURY

**Tél** : 06 75 02 28 29

Mail : patrick-fleury63@hotmail.com  
amcauxerrois.com

### ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS COULANGEAIS

**Activités** : 14 disciplines  
(piano, accordéon,  
clarinette, ensemble de  
percussions, cuivres,  
saxophone, guitare, flûte  
traversière, batterie, atelier cabaret,  
éveil musical, formation  
musicale, chorale enfant et adulte)

**Horaires** : voir contact

**Contact** : Cédric LEMAIRE

**Tél** : 07 84 55 87 12

musique@cc-payscoulangeois.fr

### VADANSER

**Activités** : danse latine

**Cours** le mercredi

**Enfants** (à partir de 6 ans)

17h30 - 18h30

**Ados / Adultes Bachata**

18h30 - 19h30

**Ados / Adultes Salsa**

19h30 - 20h30

**Contact** : Céline LHUILLIER

asso.vadanser@gmail.com

### VINCELLES GYM

Activités : gymnastique

Horaires : jeudi 19h - 20h

**Contact** : Anne-Marie RICHARD

**Tél** : 03 86 42 24 41

## Commerces de la commune

### ALIMENTATION GÉNÉRALE

#### ATAC

Route de Vincelottes  
Tél : 03 86 42 29 46

### ARBORICULTEURS

#### Producteurs de Fruits

#### BOCQUET Thierry

22 Rue St Jean  
Tél : 03 86 42 22 33

#### GAUDOIN Christophe

9 Rue des Baverons  
Tél : 06 62 80 39 58

### BAR RESTAURANT

#### BAR DE LA POSTE

#### BOCQUET Corinne

149 Grande Rue  
Tél : 03 86 42 22 63

#### crêperie Le Lavoir

#### BOCQUET Corinne

2 ter Rue de l'Yonne  
Tél : 03 86 33 86 16

#### SHACK N'PIZZ

Sur place ou à emporter  
16 Route nationale  
Tél : 03 86 33 98 73

### BOULANGERIE

#### BURIOT Grégory et Sophie

15 Rue de l'Abreuvoir  
Tél : 03 86 42 27 52  
Fermé le mardi

#### FAMILLE MEQUINION

161 Grande Rue  
Tél : 03 86 42 34 08  
Fermé le lundi  
Tél : 03 86 33 98 73

### CAVE À VIN

#### La Croisée des Vins

16 Route Nationale  
Tél : 03 86 33 96 19

### COIFFEURS

#### S'HAIR TETE

181 bis Grande Rue  
Tél : 03 86 42 22 26

#### SIMEON Valérie

à domicile  
26 rte de coulanges  
Tél : 06 80 33 40 60

### AGENCE IMMOBILIÈRE

#### ILM

#### MALHERBE Isabelle

89 Grande Rue  
Tél : 03 86 46 93 72  
06 08 66 95 23

### LAIT CRÉMERIE

#### GAEC du RELAIS

20 Grande Rue

#### Horaires :

lundi/vendredi 18h30 17h30  
du lundi au vendredi 10h-12h  
Fermé le mercredi  
Tél : 03 86 42 23 43

### PRESSE TABAC JEUX

#### MAISON de la PRESSE

157 Grande Rue  
Tél : 03 86 42 35 22

### PRESTATIONS DE SERVICE

#### INFORMATIQUE

#### FG INFORM@TIQUE

GAUTHEY Franck  
Escolives Ste Camille  
Tél : 06 37 90 83 36

### S.T. NETTOYAGE SÉPULTURE

42 Rue Auguste Renoir

Tél : 06 12 28 07 62

Mail [schwendimanntony@gmail.com](mailto:schwendimanntony@gmail.com)

Facebook : S.T.Nettoyage Sépulture

### ROBES DE MARIÉES

#### LADY WEDDING

64 Grande Rue

sur RDV

Tel : 06 69 42 63 99

facebook : ladyweddingauxerre

instagram : ladywedding89

### TATOUAGE

153 Grande Rue

Facebook : Luna mood

Instagram : Luna-mood-tatouage

Mail : [lunamood.tatouage@gmail.com](mailto:lunamood.tatouage@gmail.com)

### MÉCANIQUE 2 ROUES

World of motors

Moto/Scooter/Quad/Buggy

Achat/Vente/Réparation

Prototype à la demande

Pièces détachées

7 Rue du saule

Tél : 03 58 43 39 86

Tél : 07 69 05 49 88

Facebook : World Of Motors

### ARTISTE PLASTICIENNE

#### SILVANA VUCIC

Photo Peinture Dessin

Tél : 06 52 33 23 16

Mail :

[silvana.vucic.artiste@gmail.com](mailto:silvana.vucic.artiste@gmail.com)

## Artisans, commerces, Services et industries

### STATIONS SERVICE

#### LA VINCELLOISE

1 Rue de la Cave  
Tél : 03 86 42 21 13

#### ATAC

Route de Vincelottes  
Tél : 03 86 42 29 46

### PAYSAGISTE CRÉATION ENTRETIEN PARCS JARDIN

**Les Jardins de Benjamin**  
22 Rue Saint-Jean  
Tél : 06 42 59 36 87

#### DEVARREWAERE Brice

17 Rue de Sauvegenou  
Tél : 06 14 99 02 12

#### RAPIN Marc

17 Grande Rue  
Tél : 03 86 42 37 26

### PLANTATIONS DESSOUCHAGES TERRASSEMENTS TRANCHÉES

#### FOINAT Laurent

37 Rue St Jean  
Tél : 03 83 42 56 24  
06 77 23 36 35

### PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE

#### HOURS David EURL

10 Rue Charles Peyrotte  
Tél : 03 86 42 56 97  
06 68 96 85 34

#### TAMBOUR Eric

1 Bis Rue des Baverons  
Tél : 03 86 42 54 95  
06 03 02 58 09

### BOURGOGNE NUISIBLES

Route de Cravant  
Vincelottes  
Tél : 06 80 05 05 11

### CARRELAGES

#### FERNANDES José

1 Rue des Fossés  
Tél : 03 86 41 61 60

### CHARPENTES COUVERTURES

#### DUMAIRE Samuel

Route de Vincelottes  
Tél : 06 50 77 22 04  
03 86 42 38 12

#### LONDERO Olivier

Rue de 19 Mars 1962  
Tél : 03 86 47 96 32  
06 89 78 17 16

### COLLECTE HUILES DE FRITURE

#### COLLECTE 89

40 Rue St Jean  
Tél : 06 81 39 12 00

### CONTRÔLE ET POSE D'ENSEIGNES

#### BERCIER Didier

80 Grande Rue  
Tél : 03 86 42 26 49

### COMBUSTIBLES

### TRUCHON ENERGIES et ENVIRONNEMENT

Val de Mercy  
Tél : 03 86 42 22 81

### VIDANGE CURAGE

#### THOMAS Thierry

11 Route de Coulanges  
Tél : 03 86 42 36 10

### ÉLECTRICIEN

#### BOUSTRON Cyrille

Tél : 06 14 60 01 53

### DELTA-MICS HYTRACK

48 Rue St Jean  
Tél : 03 86 42 60 61

### ETS MAT

Rue du 19 Mars 1962  
Tél : 03 86 42 35 19

### GARAGES

#### RPM Garage

16 Route nationale  
Tél : 03 86 42 06 93

#### GM Carrosserie

**Gary MARTIN**  
29 Rue St Jean  
Tél : 09 83 07 06 03

### MAINTENANCE PARCS ÉOLIENNES

#### SENVION

38 Rue St Jean

### MAÇONNERIE COUVERTURE ZINGUERIE ISOLATION

### CARRELAGE

#### ETS JAMES Rémi

48 Grande Rue  
Tél : 06 78 86 30 63

#### SARL MCZ

12 Rue du Saule  
Tél : 03 86 42 28 66  
06 15 51 01 79

### SCIENCES ENVIRONNEMENT

#### Bureau d'Etudes

12 Rue du Stade  
Tél : 09 67 29 27 28

<https://sciences-environnement.com>

## Assistantes maternelles agréées

**BOISSARD Amélie**  
25 Rue Paul Bert  
Tél : 06 74 81 20 44

**FOUNAT Sabrina**  
37 Lotissement de St Jean  
Tél : 06 40 48 13 56

**CHATELAIN Ioulia**  
9 Rue de Sauvegenou  
Tél : 06 30 88 10 90

**PICARD Claude**  
3 Rue des Baverons  
Tél : 06 77 60 11 43

## Santé HORS PÔLE MEDICAL

### Pharmacie AUSSAVY

151 Grande rue  
de 9h à 12h et de 14h à 19h (fermeture à 18h le samedi)  
Fermé le dimanche  
Tél : 03 86 42 22 93

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche  
composer le 32 37

### Espace Aide au maintien à domicile

12 Rue du Stade  
Tél : 03 86 42 22 93  
[www.pharmaciedevincelles.com](http://www.pharmaciedevincelles.com)

## Santé PÔLE MEDICAL

### Infirmières diplômées d'état qualifiées en chimiothérapie

**DARDOISE Tiphaine**

**HORDE Nadège**

**VALLE Pascaline**

**VINCENT Marie-Christine**

Consultations et soins à domicile sur RDV

Tél : 03 86 42 22 57

### Masseur Kinésithérapeute

**GUENOT Philippe**

Soins à domicile et consultations sur RDV les  
lundi, mardi et vendredi.

Tél : 03 86 42 34 23

### Pédicure Podologue semelles orthopédique

**GRIDEL Anne**

Consultations sur RDV

Tél : 03 86 48 10 48

### Ostéopathe diplômée d'état

**MONCEAU Charlotte**

consultations sur RDV tous les mardi

Tél : 06 81 86 74 20

[ch.monceau@gmail.com](mailto:ch.monceau@gmail.com)

### Sophrologue

**LE GOFF Muriel**

Consultation sur RDV

Tél : 06 72 62 09 65

### Défibrillateur extérieur :

Sur le fronton de la mairie



### Défibrillateur intérieur :

Salle Polyvalente  
Salle Multi-activités  
Groupe scolaire



## Les Numéros d' URGENCE

### URGENCES

COVID 19 : 0 800 130 000  
S.A.M.U : 15  
POMPIERS : 18  
GENDARMERIE : 17  
APPEL URGENCE EUROPE : 112  
APPEL PHARMACIE DE GARDE : 32.37  
CENTRE ANTIPOISON : 03 83 32 36 36  
HOPITAL D'AUXERRE : 03 86 48 48 48  
POLYCLINIQUE : 03 86 94 49 49

MAIRIE de VINCELLES : 03 86 42 22 49  
Mr le MAIRE : 07 61 61 65 38  
ACCUEIL SANS ABRI : 115

SOS GUÊPES ABEILLES FRELONS...  
[guepes.fr/societe/89-yonne.htm](http://guepes.fr/societe/89-yonne.htm)  
BOURGOGNE NUISIBLES : 06 80 05 05 11  
S.P.A : 03 86 52 30 74

### URGENCES SOCIALES :

ALLO ENFANCE EN DANGER : 119  
CANCER INFO SERVICE : 0 805 12 31 24  
DROGUE INFO SERVICE : 0 800 23 13 13  
ALCOOLIQUE ANONYMES : 0 820 32 68 83  
JEUNES VIOLENCES ECOUTE :  
0 800 20 22 23  
SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800

SOS AMITIE : 03 80 67 15 15

SUICIDE ECOUTE : 01 45 39 40 00  
SOS SUICIDE : 0 890 07 63 67  
VIOLENCES CONJUGALES INFO : 39 19  
VIOLS FEMMES INFO : 0 800 05 95 95  
SOS HARCELEMENT : 30 20  
VIOLENCE NUMÉRIQUE : 3018

### URGENCES GAZ ELECTRICITE :

GAZ urgence sécurité : 0 800 47 33 33  
ERDF centre dépannage : 09 726 750 89

### SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

En semaine: Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois. de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.  
Tél : 03.86.98.08.36

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés.

URGENCE SUEZ : 09.77.40.11.23

## COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS :

Services Administratifs : 03 86 72 20 60

Services Techniques : 0 800 89 2000

**Editeur :** Mairie de Vincelles

**Tél :** 03 86 42 22 49

**Site internet :** <http://www.vincelles.fr>

**Directeur de la publication :** Guido Romano

**Conception - Rédaction :** Jacqueline Picq

**Imprimeur :** LOOK PUB

5 Avenue de la Turgotine  
89000 Auxerre

**Web :** [www.lookpub.fr](http://www.lookpub.fr)

**Tél :** 03.86.47.86.58